

Respect de la propriété intellectuelle – En croissance depuis la pointe de l'Afrique

Conférence internationale

Sandton (Afrique du Sud)
23-25 octobre 2018



Message de M. Francis Gurry, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle est fière de co-organiser la Conférence internationale intitulée "Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle depuis la pointe de l'Afrique". Le système international de la propriété intellectuelle n'est en mesure d'accomplir sa mission fondamentale de promotion de la créativité et de l'innovation - et ce aux fins du développement - que dans un environnement qui s'attache à cultiver le respect de la propriété intellectuelle. Promouvoir ce respect est un objectif commun à tous les États membres de l'OMPI et la coopération internationale dans ce domaine constitue l'un des objectifs stratégiques de l'Organisation.

L'OMPI opère à différents niveaux pour appuyer les efforts déployés par ses États membres en la matière. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle offre une assistance législative adaptée quant aux projets de loi ou aux textes légaux en vigueur applicables aux moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle, et organise régulièrement des activités de renforcement des capacités pour apporter un soutien à divers acteurs, notamment les offices nationaux de propriété intellectuelle, les magistrats et les procureurs, en matière de prévention des atteintes aux droits de propriété intellectuelle et d'application de ces droits. Nous mettons en outre à disposition une série d'outils de sensibilisation et aidons volontiers les États membres dans l'élaboration de stratégies nationales visant à promouvoir le respect de la propriété intellectuelle. Enfin, le Comité consultatif de l'OMPI sur l'application des droits constitue un forum de dialogue sur les politiques à mener et d'échange d'informations, et nous coopérons activement avec d'autres organisations internationales, mus par la volonté de favoriser et d'assurer la cohésion des politiques dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle.

Cette conférence est d'envergure mondiale. Premièrement, le fait d'unir nos forces avec la Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle d'Afrique du Sud, l'Organisation

internationale de police criminelle (INTERPOL), l'Organisation mondiale des douanes et l'Organisation mondiale du commerce nous permet de rassembler des parties prenantes et des décideurs de premier plan qui représentent tous les acteurs impliqués dans la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Les diverses autorités nationales chargées de l'application des droits, les organisations intergouvernementales et régionales, le secteur privé et les milieux universitaires ont tous un rôle à jouer pour faire connaître les avantages de la propriété intellectuelle et garantir un système international de propriété intellectuelle équilibré et efficace. Le succès de cette entreprise repose sur le dialogue constructif que parviendront à instaurer tous les acteurs et sur leurs efforts collectifs, et nous espérons que cette conférence facilitera ces deux volets.

Deuxièmement, la présente conférence adopte une approche globale dans la mesure où elle inscrit le respect de la propriété intellectuelle dans le contexte plus large de l'intérêt général et des préoccupations relatives au développement et vise à analyser les dynamiques socio-économiques qui sous-tendent la contrefaçon et le piratage. Conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI, la promotion du respect de la propriété intellectuelle englobe donc un certain nombre d'éléments, outre l'application concrète des droits, tels que des activités de sensibilisation et d'autres mesures de prévention.

Plusieurs éminents conférenciers et participants venant du monde entier se réuniront à Sandton pour prendre part à cette conférence, et nous sommes très reconnaissants envers nos partenaires, et en particulier notre hôte sur place, la Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle d'Afrique du Sud, de leur contribution à la réalisation de ce programme ambitieux. Durant deux jours, nous discuterons de la valeur que peut apporter la propriété intellectuelle aux pays, aux industries et à un large éventail d'acteurs individuels, et rechercherons collectivement des solutions à certains des défis actuels les plus urgents pour réaliser pleinement le potentiel de la propriété intellectuelle et garantir le respect des droits de propriété intellectuelle.



Respect de la propriété intellectuelle – En croissance depuis la pointe de l'Afrique

Conférence internationale

Sandton (Afrique du Sud)
23-25 octobre 2018



Message de M. Roberto Azevêdo, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

L'Organisation mondiale du commerce est honorée d'organiser, conjointement avec la Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, l'Organisation mondiale des douanes et l'Organisation internationale de police criminelle, la Conférence internationale intitulée "Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle depuis la pointe de l'Afrique".

Le système commercial international et le système de propriété intellectuelle revêtent une importance vitale pour le développement économique et le bien-être social et font partie intégrante des stratégies de développement nationales et régionales, tout en s'inscrivant dans les objectifs de développement durable de l'ONU. Les gouvernements membres de l'OMC discutent depuis longtemps de l'importance d'un système de propriété intellectuelle équilibré et efficace, et portent un intérêt croissant aux moyens d'appliquer au mieux les règles et normes internationales de manière adaptée aux besoins et aux contextes nationaux, tout en profitant des retombées du commerce international. Des mesures d'application justes, équilibrées et efficaces sont un élément clé de l'articulation de la politique dans ce domaine – la contrefaçon et le piratage constituent des sujets de préoccupation pour les pays commerçants dans le monde, qui veillent dans le même temps à ce que les activités commerciales légitimes ne soient pas entravées.

Lorsque l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) a été institué en tant que partie intégrante des accords multilatéraux sur lesquels l'OMC a été fondée en 1995, un précédent a été établi. Pour la première fois, des règles portant à la fois sur la protection quant au fond et l'application des droits de propriété intellectuelle ont été instaurées au niveau multilatéral. Ces règles visent à garantir la régularité, la proportionnalité et la transparence des procédures relatives à l'application des droits de propriété intellectuelle, afin que les atteintes portées à ces derniers fassent

l'objet d'un traitement efficace sans créer d'obstacles au commerce légitime ou permettre un usage abusif des droits de propriété intellectuelle. En outre, l'Accord sur les ADPIC inscrit ces règles dans un contexte économique et social plus large. En effet, il est essentiel que le système de propriété intellectuelle fonctionne de manière complémentaire à d'autres objectifs stratégiques importants, dans le domaine de la santé par exemple.

Une large part des travaux menés par l'OMC dans ce domaine – aux côtés de ses nombreux partenaires – vise à donner aux gouvernements les moyens de transformer ces objectifs ambitieux en résultats concrets. Nos activités de collaboration comprennent la fourniture d'un soutien aux autorités nationales dans leurs activités de renforcement des capacités en matière de protection et d'application des droits de propriété intellectuelle de manière adaptée aux besoins de politique intérieure. En outre, nous nous efforçons de mettre à disposition des matériels d'information complets et accessibles pour améliorer la transparence des mesures et des pratiques législatives des membres de l'OMC, et créer un cadre propice aux échanges entre les membres à cet égard. L'obligation d'indiquer les personnes de contact dans les administrations nationales a abouti à la création d'un réseau de partenariat qui favorise les échanges d'informations et la coopération internationale dans le domaine de la lutte contre le commerce de produits de contrefaçon et piratés.

À l'heure où le monde est plus interconnecté que jamais et les chaînes de valeur mondiales occupent une place importante dans les stratégies de développement, des efforts collectifs et multidisciplinaires sont essentiels pour mettre à profit les possibilités qu'offre le commerce international. Cette conférence est donc à nos yeux une excellente occasion d'encourager la collaboration entre les parties prenantes afin de relever les défis actuels en matière de protection et d'application efficaces et adaptées des droits de propriété intellectuelle. Seul un engagement collectif et durable en faveur d'un système commercial équitable et équilibré peut stimuler le commerce et le développement économique afin que tous les pays en bénéficient.



Respect de la propriété intellectuelle – En croissance depuis la pointe de l'Afrique

Conférence internationale

Sandton (Afrique du Sud)
23-25 octobre 2018



Message de M. Kunio Mikuriya, secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes (OMD)

Les administrations des douanes ont la responsabilité de faciliter la circulation des produits licites et de protéger les échanges internationaux contre les nombreuses menaces que posent les diverses formes de commerce illicite, notamment le commerce de produits de contrefaçon ou piratés. Cette dernière forme reste un grand sujet de préoccupation en raison de l'ampleur et de la nature toujours plus sophistiquée du phénomène. C'est la raison pour laquelle la lutte contre les atteintes aux droits de propriété intellectuelle continue de figurer au premier rang des priorités de l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

Les groupes criminels organisés sont connus pour jouer un rôle particulièrement actif dans la diffusion de contrefaçons et sont souvent les principaux bénéficiaires des revenus des ventes de produits de contrefaçon et piratés. Le commerce de contrefaçon est non seulement illégal, mais aussi la source de financement d'autres activités criminelles et peut causer un tort immense à la production nationale d'un pays.

L'OMD est consciente de ces problèmes et n'a de cesse de mener des activités pour sensibiliser aux dangers et aux incidences négatives de la contrefaçon et du piratage. Les mesures visant à informer les agents des douanes et les entreprises au niveau mondial, ainsi qu'à s'assurer que la contrefaçon et le piratage font l'objet d'une surveillance étroite, sont au cœur du programme de l'OMD pour les droits de propriété intellectuelle, la santé et la sécurité.

En outre, il apparaît de plus en plus clairement qu'une coopération internationale concertée et efficace constitue la meilleure approche possible pour relever ce défi mondial, dans l'optique de démanteler les activités des criminels impliqués dans ce type d'échanges et d'éliminer ce fléau. En conséquence, l'OMD est plus résolue que jamais à renforcer la coopération avec ses partenaires publics et privés de longue date dans la lutte contre la contrefaçon.

L'OMD se félicite de coorganiser la Conférence internationale intitulée "Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle depuis la pointe de l'Afrique" aux côtés de la Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle d'Afrique du Sud, de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Organisation internationale de police criminelle.

Je suis convaincu que cette conférence de haut niveau fournira un cadre idéal pour échanger des idées, renforcer la collaboration et les partenariats et, surtout, rechercher des solutions communes pour faire face à cet enjeu planétaire, de façon à garantir l'efficacité et la sécurité des échanges commerciaux tout en assurant la protection des consommateurs dans le monde entier et en favorisant la prospérité économique.



Respect de la propriété intellectuelle – En croissance depuis la pointe de l'Afrique

Conférence internationale

Sandton (Afrique du Sud)
23-25 octobre 2018



Message de M. Rory Voller, Commissaire à la Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle (CIPC)

La Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle (CIPC) est ravie d'organiser et d'accueillir la Conférence internationale intitulée "Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle depuis la pointe de l'Afrique" aux côtés de partenaires aussi renommés que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, l'Organisation mondiale du commerce, l'Organisation mondiale des douanes et l'Organisation internationale de police criminelle. Avec l'entrée en vigueur, en 2011, de la loi sur les sociétés de 2008, les activités de l'ancien Office des sociétés et de l'application des droits de propriété intellectuelle et de l'ancien Office d'enregistrement des sociétés et de la propriété intellectuelle ont été regroupées au sein de la CIPC nouvellement créée. La Commission fait désormais figure d'organisme régulateur réputé et entame sa deuxième période quinquennale depuis sa création. Chargée des questions d'éducation et de sensibilisation ainsi que de l'application rationnelle et efficace des droits, la CIPC est idéalement placée dans l'univers des entreprises sud-africaines pour promouvoir et exploiter les avantages des droits de propriété intellectuelle.

Les objectifs de la présente conférence s'inscrivent parfaitement dans le cadre des priorités actuelles de l'Afrique du Sud, telles qu'elles sont énoncées dans le Plan d'action en matière de politique industrielle pour 2017-2020, en particulier en ce qui concerne la stimulation de la croissance économique, la promotion des investissements et la création de débouchés professionnels.

Dans ce contexte, la CIPC joue un rôle clé pour encourager l'innovation et la créativité et réduire la charge réglementaire, notamment celle qui pèse sur les petites entreprises. Intégrer le respect de la propriété intellectuelle dans le tissu de la société sud-africaine contribuerait largement à l'avènement du développement économique souhaité.

La poursuite d'objectifs communs et la coopération avec les organisations internationales concernées et le secteur privé donnent lieu à des partenariats collaboratifs. C'est grâce à des projets menés conjointement, à l'image de la présente conférence, que nous pouvons influencer et modeler de façon positive le système de la propriété intellectuelle tout en trouvant des solutions pour faire face à certains des enjeux planétaires auxquels nous sommes confrontés.

Dans son discours sur l'état de la nation, notre président nouvellement élu, Cyril Ramaphosa, a déclaré: "... malgré la diversité de notre population, nous formons une seule et même nation." Nous sommes aussi en train de devenir une seule et même communauté mondiale dans laquelle le savoir, l'innovation et la créativité ne connaissent pas de frontières et exigent que la propriété intellectuelle soit respectée à l'échelon international.

La CIPC et l'Afrique du Sud vous accueillent à bras ouverts dans notre nation arc-en-ciel à l'occasion de la Conférence internationale 2018 sur le thème "Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle depuis la pointe de l'Afrique".



Respect de la propriété intellectuelle – En croissance depuis la pointe de l'Afrique

Conférence internationale

Sandton (Afrique du Sud)
23-25 octobre 2018



Message de M. Jürgen Stock, secrétaire général de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)

Les groupes criminels sont de plus en plus impliqués dans des activités qui mettent en danger la santé et la sécurité des citoyens dans le monde. Le trafic de marchandises illicites, qui englobe des pratiques telles que la falsification (produits pharmaceutiques), la contrefaçon (atteintes aux marques), le piratage (atteintes au droit d'auteur), la contrebande de produits licites et l'évasion fiscale, porte préjudice aux entreprises et expose les consommateurs au risque de se retrouver avec des produits de qualité douteuse potentiellement dangereux. La nette augmentation de la fabrication et de la distribution de produits illicites et falsifiés constitue un enjeu majeur de santé publique. Les criminels utilisent les bénéfices tirés de la vente de médicaments falsifiés ou de produits illicites pour financer d'autres crimes graves.

À INTERPOL, nous nous attaquons à des réseaux criminels impliqués dans le trafic de produits illicites et falsifiés en rassemblant des acteurs décisifs en vue de favoriser la coopération internationale.

INTERPOL aide ses 192 pays membres en dispensant des formations visant à renforcer les compétences et les connaissances de l'ensemble des agences qui interviennent dans la lutte contre le trafic illicite et la criminalité pharmaceutique. Notre portefeuille de formations destinées à nos pays membres et à nos partenaires dans le monde entier comprend des formations pratiques en prélude aux interventions, des cours spécialisés en techniques d'enquête, des sessions de formation des formateurs et des cours d'enseignement en ligne.

L'International IP Crime Investigators College (IIPCIC) est un moyen de formation en ligne totalement interactif conçu pour fournir aux pays membres une formation pointue sur Internet.

Les étudiants qui terminent avec succès les niveaux de base, intermédiaire et avancé reçoivent une certification spéciale. Les compétences acquises à l'issue des cours de formation de l'IIPCIC s'appliquent aux enquêtes portant sur le trafic de produits illicites et la criminalité pharmaceutique.

INTERPOL coordonne les opérations sur le terrain aux niveaux national, régional et mondial en concertation avec les autorités locales. Ces interventions rassemblent la police, les douanes, les organismes de réglementation dans le domaine de la santé et des partenaires clés, y compris du secteur privé, pour s'attaquer aux réseaux criminels qui commanditent ces crimes.

Toutes les strates de la société sont exposées à la contrefaçon ou aux produits de consommation de qualité douteuse et aux médicaments falsifiés. C'est pourquoi l'une des tâches importantes d'INTERPOL consiste à sensibiliser le grand public et les gouvernements aux dangers que représentent ces activités criminelles ainsi qu'à leur corrélation avec des crimes tels que le trafic de stupéfiants et d'êtres humains, les crimes contre l'environnement, voire le terrorisme.

INTERPOL reconnaît et valorise les partenariats avec de nombreuses organisations internationales et régionales, la communauté scientifique, les milieux universitaires et des partenaires du secteur privé pour lutter contre tous les aspects stratégiques, opérationnels et techniques du trafic de produits illicites. Nous sommes fermement convaincus que la conférence sur le thème "Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle depuis la pointe de l'Afrique" est une excellente occasion de mettre en place ces partenariats et d'unir nos forces pour lutter contre le problème de la contrefaçon et du piratage.

